



CONSEIL PORTUAIRE D U 17 DECEMBRE 2019

<u>Service</u> : Technique	<u>Date</u> : 19/12/ 2019
<u>Emetteur</u> : L MERDY R. DE SOUZA	Destinataire : Hervé JEZEQUEL Tous les membres du conseil portuaire
<u>Copie</u> : D. AZOU DGS JM CUEFF Adjoint	

<u>Présents</u> M.JEZEQUEL H. 1 ^{er} adjoint du Maire M.Cueff J.M. adjoint aux associations et aux sports M.DE SOUZA R. Directeur du Service Technique M.MERDY L. Agent du port <u>Représentants les usagers au titre de la plaisance</u> M.MEVEL F., M. BOUCHALAIS J.P., M.CUEFF.M. M.NORROY L. <u>Représentant l'association des plaisanciers pêcheurs et sportifs de la baie de Pempoul</u> M. GRALL J.P. Président de l'ASPPSP <u>Représentants les usagers au titre des sports nautiques</u> Mme. FAVRE BONVIN Présidente du YOLE CLUB M.COAT F. suppléant	<u>Absents excusés :</u> M.CEVAER M., M. SIMON G. représentant la C.C.I.M.B.O. M.MESSAGER L. représentant le C.N.S.P
---	---

M. JEZEQUEL ouvre la séance à 18 h 00 et propose de suivre l'ordre du jour (acté)

INSTALLATIONS DES NOUVEAUX MEMBRES

M. JEZEQUEL présente l'arrêté du 9 décembre 2019 faisant état de la composition du conseil portuaire

BILAN 2019

M.JEZEQUEL présente le compte Administratif provisoire 2019.

- M. JEZEQUEL informe que concernant les bateaux de passage, après avis du conseil municipal, il est acté par l'ensemble des membres du conseil portuaire que tous bateaux de passage seraient soumis à la redevance en vigueur.



- M. NORROY demande s'il est possible que les plaisanciers locataires au Port de Saint Pol de Léon puissent bénéficier de la gratuité de l'aire d'hivernage en période autorisée. M.JEZEQUEL acte la demande et propose de reformuler cette demande lors de la prochaine installation du nouveau Conseil Portuaire au vu des prochaines échéances électorales.

Monsieur JEZEQUEL informe que cette année 9 plaisanciers ont bénéficié d'une participation de 70€ de la part de la mairie pour leur opération de carénage au port du BLOSCON à Roscoff (structure aux normes pour ces opérations) ; Le règlement est en cours.

Monsieur JEZEQUEL rappelle que les recettes et dépenses de l'aire des camping-cars sont affectées au budget du port.

M.MERDY présente l'état des locations de mouillage pour 2019

- 126 CONTRATS ANNUELS
- 07 MOUILLAGES ANNUELS POUR LE CNSP
- 02 MOUILLAGES DE PASSAGE
- 01 MOUILLAGE POUR LE BATEAU DE LA COMMUNE
- 64 EMPLACEMENTS DISPONIBLES
- 2 BATEAUX DE PASSAGE

TRAVAUX EFFECTUES EN 2019

- CHANGEMENT DE 350 METRES DE CHAINES SOIT 45 LONGUEURS
- 50 EMERILLONS DE Ø20
- 150 MANILLES DROITES DE Ø16

PREVISIONS DE CHANGEMENT DE MATERIEL POUR 2020

- 450 METRES DE CHAINES HAUTES
- 50 EMERILLONS
- 240 MANILLES DROITES
- 33 BOUEES TYPE PALANGRIER B75 MOUSSEES
- 33 MANILLES LYRE Ø 16

M.MERDY présente les consultations faites auprès des sociétés :

Le Béon ; Breiz Mer ; Uship ; MS Plaisance.

Seul MS Plaisance n'a pas répondu, l'offre de la société Le Béon est rejetée pour dossier incomplet et erroné.

Les offres retenues sont donc :

Tranche ferme pour les chaines hautes, émerillons, manilles pour **USHIP** pour un montant de **5 649.00 €**

Tranche ferme pour les bouées type Palangrier plus Manilles pour BREIZ MER pour un montant de **6 531.84 €** **et deux tranches optionnelles** pour les bouées types Palangrier pour 2020/2021 et 2021/2022 pour un montant respectif de 5132.16 € et 9020.16 €.

Acté par l'ensemble des membres.

M.MERDY détaille les travaux et les différents aménagements effectués au port en 2019.

Suite aux problèmes survenus à plusieurs reprises aux emplacements des annexes (vol, dégradations ...)

Les membres usagers du port demandent la mise en place d'un système de vidéo protection.

M.JEZEQUEL propose de faire une étude sur ce projet concernant, les travaux, la mise en place, nos droits et le budget.

M.JEZEQUEL présente le budget Primitif,

M. JEZEQUEL informe que le montant indiqué sur la ligne « MATERIEL » du budget correspond au remplacement de la borne de sortie de l'aire de camping-cars qui a été détériorée.

M. JEZEQUEL précise, que lors du dernier conseil municipal la mention « doit habiter St Pol de Léon » sur la délibération pour pouvoir bénéficier de l'aide sur les opérations de carénages au Port de Blocon est retirée de la délibération.

M. NORROY demande pourquoi il est obligatoire de faire son carénage au Port de Blocon et que lui fait son carénage dans une station homologuée, M. JEZEQUEL, indique que le port du BLOSCON est cité car il est le plus proche et l'invite à présenter la facture lors d'un prochain carénage (2020).

M. JEZEQUEL présente la grille tarifaire 2020 avec une inflation de 2 %, cette augmentation **ne sera pas appliquée pour l'exercice 2020.**

M.JEZEQUEL présente les travaux de voirie effectués le long du parking grillagé et de la réfection du plancher du local de A.S.P.P.S.P.

M.JEZEQUEL fait un tour de table sur d'éventuelles questions, pas de questions,

M.JEZEQUEL lève la séance à 19h30 et remercie l'ensemble des membres pour leurs implications et leurs participations lors des conseils Portuaires durant sa mandature.

Hervé JEZEQUEL
Adjoint au Maire



Le Président du
Conseil Portuaire
Nicolas FLOCH

